

Droit – Intro

PBTQ : Qu'est-ce que le droit public ?

- 1- Qu'est-ce que le droit ?
- 2- Pourquoi « public » ? => DP = régulation de l'activité pol
- 3- Pourquoi cette régulation débouche sur l'institutionnalisation du pv pol ?

1 – Le phénomène juridique (= le droit)

* Mot « droit » = à usage courant

* Seuls les sté humaines ont un « droit » (différence avec les sté animales)

Les humains = seuls animaux capables de se donner leurs propres règles et de ne pas les respecter.

* Le droit actuel vient de l'empire romain

Droit = phénomène à la fois normatif, social et obligatoire

⇒ **Normatif** : Référence à la règle. « Norme » vient d'un mot latin correspondant à un instrument de mesure (auj = + abstrait => règle de conduite)

⇒ **Social** : *L'homme est un animal social*, (Aristote). Aucun homme ne peut vivre hors de la sté. Le droit permet une régulation sociale (si l'H est seul il n'a plus besoin du droit)

Ex : Robinson est seul : il se fixe des règles, mais ce st des règles morales uniquement.

Droit = Règles de conduite sociale. Il permet aux hommes de vivre ensemble.

⇒ **Obligatoire** : Ex : l'esthétique = normatif mais personnel. Le droit nous est tjs extérieur car il nous est imposé par un tiers (institutions législatives)

=> **Droit positif** = Droit posé, créé. La règle de droit est là et **doit être respectée** que ça nous plaise ou non => le droit est donc obligatoire. **Si on ne le respecte pas => sanctions**.

On emploie aussi le mot **loi** pour désigner le droit.

Montesquieu: « *Il existe 2 sortes de lois : celles que les hommes ont faites et les lois de la nature* » (physique..)

Ds la science du droit il existe un acteur fondamental : **le juge** (c'est celui qui dit le droit)

2 – Qu'est-ce que le droit public

La **distinction public/privé** vient des **Grecs** (ils différenciaient affaires publiques et famille)

Droit public = tt ce qui touche à la sté, à la vie publique. Il est en rapport avec l'organisation de la sté : il régule les relations humaines que sont les relations pol et organise l'Etat. (Etat = organisation pol de la sté). Même les dirigeants st soumis aux règles du droit: cela permet qu'ils n'abusent pas de leur pv.

Par extension on parle d'**Etat** pr désigner la sté qui est organisée. Ex: Fr est un Etat.

Quand l'organisation pol diminue, l'Etat en tant que pays tends à disparaître.

→ **Etat-Nation** : L'Etat n'est pas juste une organisation pol mais aussi un groupe humain.

→ **Etat multinational** : Un Etat qui rassemble plsr nations

Mais des personnes ayant l'impression d'appartenir à une même nation peuvent vivre ds des Etats différents. Ex : RFA/RDA => Une même nation peut être divisée en plsr Etats

Il regroupe :

- * Droit électoral
- * Droit constitutionnel
- * Droit administratif
- * Droit financier (droit des finances publiques)

3 - Pourquoi cette régulation débouche sur l'institutionnalisation du PV pol ?

Le gvt des pays a été institué (= créé). En effet le droit public a permis d'institutionnaliser le PV pol.

Une institution = ensemble des relations humaines qui sont organisées

Le PV pol a progressivement été institué par des règles au cours de l'histoire => ces règles sont aujourd'hui regroupées dans la constitution. Ce sont des règles pérennes (qui durent longtemps).

Il existe 2 sortes d'Etat :

→ Etats dit « **unitaires** » : unités juridiques

Cela correspond aux **personnes morales** : une seule constitution, un seul système juridique

D « personne morale » = un groupe, une institution est considérée comme acteur juridique bien que n'étant pas une personne physique. On dit que c'est une personne morale. Ceux qui expriment la voix des personnes morales = organes. L'Etat est ainsi une personne morale

<persona> masque que portaient les acteurs

Les personnes physiques sont toutes des acteurs juridiques (sujets de droit). Mais **le droit a créé d'autres acteurs juridiques : les personnes morales** (qui n'existent pas physiquement)

→ Etats dit « **fédéraux** » : Emboîtement d'Etats. Etats qui **rassemblent plusieurs autres Etats** dit « états fédérés ».

Ex : EU, Russie, RFA, Inde, Canada, Suisse (Confédération Helvétique) ...